



UNSA-Infos - Numéro 509 - 30 mars 2010

<http://www.unsa.org/>

Après le 23 mars

Pari gagné : 800 000 salariés du privé comme du public ont manifesté pour défendre l'emploi, les salaires, les retraites. L'UNSA a contribué au succès des défilés ou des rassemblements.

Cette journée confirme nos analyses : la crise n'est pas finie et les salariés du privé comme du public veulent défendre leur emploi, maintenir leur pouvoir d'achat, sont inquiets quant aux propositions gouvernementales en matière de retraite.

Il s'agissait aussi, le 23 mars, de réaffirmer avec les organisations de l'intersyndicale que nous faisons le choix de la solidarité salariés du privé, salariés du public, salariés ayant un emploi, chômeurs.

Confirmation aussi que l'intersyndicale est bien l'outil nécessaire pour imposer un rapport de force vis-à-vis du patronat et du gouvernement. Ceux qui se mettent en dehors de l'intersyndicale ont tort.

L'intersyndicale se réunira le 30 mars dans les locaux de la CFDT. L'UNSA proposera des revendications prioritaires pour le prochain sommet social : indemnisation des chômeurs en fin de droits, maintien des mesures d'aide en situation de crise, arrêt de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, augmentation du pouvoir d'achat.

L'UNSA proposera aussi que l'intersyndicale puisse réfléchir à une position commune concernant le prochain dossier des retraites. Nous souhaitons que le gouvernement et le patronat entendent le message et que des mesures concrètes soient décidées, répondant à nos demandes lors du prochain sommet social.

Quoi qu'il en soit, l'UNSA proposera un grand 1er mai, unitaire et combatif, pour protéger nos emplois, défendre nos salaires et préserver nos retraites.

Résultats d'élections professionnelles

Lors de la consultation électorale relative aux comités techniques paritaires des **directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**, l'UNSA progresse avec 20,96% des voix et obtient 39 sièges. Ce résultat place l'UNSA deuxième, juste derrière FO (21,61%), devant la CFDT (18,10%) et la CGT (12,42%). L'UNSA est en outre la première organisation syndicale dans 10 régions (Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, Limousin, Nord, Basse-Normandie, Haute Normandie, Pays de la Loire, Picardie).

Dans l'entreprise de transport (190 salariés) interurbain de voyageurs, **Trans'L (groupe Transdev)** à Gondreville en Meurthe et Moselle (54), les élections professionnelles se sont déroulées le 17 mars 2010. L'UNSA obtient un siège au comité d'entreprise avec 31,39% des voix. A noter que la CFTC et FO perdent leur représentativité.

Les élections professionnelles au sein des **transports urbains du Mans** (72) se sont déroulées le 12 mars 2010. Sur les 381 votes exprimés, 96 sont allés à l'UNSA soit 25,19%, plaçant l'UNSA premier syndicat dans le collège "agents de maîtrise" et troisième de l'entreprise tous collèges confondus.

L'UNSA se félicite de l'accord sur le harcèlement et la violence au travail

L'UNSA se réjouit de constater que la négociation sur le harcèlement et la violence au travail ait abouti à un accord positif de la part de la plupart des organisations syndicales présentes dans les débats.

Ce texte marque une avancée significative en faveur de la reconnaissance des risques psychosociaux en entreprise :

- l'accord fournit désormais une définition du harcèlement et de la violence au travail à laquelle toutes les organisations syndicales vont pouvoir se référer pour défendre les salariés ;
- Il précise les objectifs de sensibilisation, compréhension et prise de conscience des employeurs, des salariés et de leurs représentants sur ce sujet.

Le succès de cet accord réside essentiellement, pour l'UNSA, dans la prise en compte de l'organisation et de l'environnement du travail comme facteurs potentiels de stress pouvant être à l'origine de situations de harcèlement et de violence au travail.

L'importance accordée dans l'accord à la prévention de ces problèmes se traduit de façon innovante en y intégrant de la dimension relative à la conduite des hommes et des équipes et aux comportements managériaux.

L'UNSA est également tout à fait favorable à l'intégration de la spécificité de la violence faite aux femmes dans cet accord.

Pas de pause pour la Fonction Publique !

Le ministre Éric Woerth et le secrétaire d'État Georges Tron ont réuni ce jour l'ensemble des organisations syndicales pour leur présenter l'agenda social de la fonction publique.

L'UNSA Fonction publique déplore que les chantiers ministériels ouverts ne correspondent que très partiellement aux attentes des agents publics. Le ministre n'a fait aujourd'hui aucune annonce concrète sur l'arrêt des suppressions d'emplois, sur le pouvoir d'achat, sur l'évolution des missions et des structures au niveau local et national et ce alors que sur le terrain de nombreux agents publics, bouleversés par les réformes, sont dans l'attente de gestes forts de reconnaissance à leur égard.

Sur les retraites, nous prenons acte de la volonté du ministre de mettre en place une vraie concertation prenant en compte les spécificités de la fonction publique.

Concernant ensuite les personnels non titulaires, l'UNSA Fonction publique est attentive à la volonté exprimée de mettre en œuvre rapidement les annonces présidentielles de lutte contre la précarité dans la fonction publique, grâce à des titularisations notamment.

Enfin, l'application très prochaine des nouvelles règles de dialogue social dans la fonction publique devrait conduire à des élections professionnelles générales dans les versants État et Hospitalier dès le 1^{er} semestre 2011. Pour l'UNSA Fonction publique la programmation aussi rapide par le gouvernement d'élections générales dans un cadre entièrement renouvelé ne nous semble pas de nature à permettre une démocratie sociale sereine et apaisée ni à garantir une véritable représentation des personnels.

Pour l'UNSA Fonction Publique, la rencontre de ce jour n'est donc pas satisfaisante. Nous attendons aujourd'hui que les annonces se concrétisent par de vraies mesures d'amélioration de vie et de travail de l'ensemble des personnels, seules à même de garantir la qualité et l'efficacité de notre service public.

Actualité de l'UNSA-Retraités

Si cela se confirmait officiellement, l'augmentation des pensions du régime général, des fonctionnaires et assimilés, le 1^{er} avril, de 0,9% est nettement insuffisante.

Ce taux est établi en s'appuyant sur l'augmentation moyenne annuelle de 0,1% inférieure de 0,3% aux prévisions 2009 et sur la prévision 2010 (+1,2%). Il néglige deux aspects :

- en niveau, au 31 décembre, l'augmentation des prix était de 0,8% qui ne sont pas rattrapés
- le report au 1^{er} avril de l'augmentation.

Il n'y a pas de petits bénéfices !

L'UNSA-Retraités avait estimé à 1,6% dans le système actuel, la revalorisation des pensions pour un maintien du pouvoir d'achat en 2010.

Il est encore temps au gouvernement de modifier favorablement ce taux, cela donnerait un peu de satisfaction aux retraités, surtout à ceux dont la facture de gaz augmentera de 9,7% au 1er avril.

Europe : l'UNSA et la CFDT s'adressent au Président de la République

Le secrétaire général de l'UNSA, Alain Olive, et celui de la CFDT, François Chérèque, ont adressé au Président de la République le message adopté par le dernier Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) en vue du Conseil européen qui s'est tenu les 25 et 26 mars derniers.

Ce Conseil réunit l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne. A la veille de ce sommet principalement consacré à la crise économique, notamment en Grèce, ainsi qu'à la nouvelle stratégie pour l'emploi et la croissance « Europe 2020 », il était essentiel pour nos organisations d'insister sur notre volonté commune de voir l'Union européenne s'engager dans la défense de l'emploi, des conditions de travail et d'un modèle social fondé sur un meilleur équilibre entre le marché unique et les droits sociaux.

Zone euro : une déclaration inquiétante

L'UNSA estime que la déclaration approuvée par les seize chefs d'État et de gouvernement de la zone euro, le 25 mars dernier, est inquiétante. Certes un accord a été trouvé pour faire face à la situation de la Grèce et donc à la crise que traverse la zone euro depuis le début de l'année, mais cet accord fait appel au FMI, ce qui porte gravement préjudice à la crédibilité de la monnaie européenne.

En outre, le mécanisme retenu complète un financement substantiel du FMI et doit être considéré comme un dernier recours. Les débats qui ont entouré la préparation de cet accord ont montré les graves dissensions qui agitent les États sur la finalité de la zone euro. Ceci étant, les États membres considèrent que le Conseil européen doit renforcer le gouvernement économique de l'Union européenne. Enfin les mesures draconiennes d'austérité prises par le gouvernement grec, sous la pression des autres États et de la Commission, vont frapper très durement la population et notamment la couche la plus pauvre alors que les spéculateurs continuent de plus belle.

L'UNSA, avec la CES, exprime sa solidarité avec les travailleurs grecs et revendique des mesures spécifiques afin d'aider les économies sinistrées en réduisant leurs taux d'emprunt et en renforçant le dialogue social.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

Semaine de notoriété

Toute la semaine, du 30 mars au 2 avril, les syndicats, fédérations, unions départementales UNSA organisent des diffusions de tracts (dans les entreprises, les lieux de passage, les administrations...).

Les thèmes : salaire, emploi, retraite.

Objectif : se faire mieux connaître et construire toujours plus de sections syndicales UNSA.

Plus fort l'UNSA !